

Auvergne

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 453 • OCTOBRE / NOVEMBRE 2014

laïque



DOSSIER P. 4/5
**Président
d'amicale laïque**

**ÉDUCATION
& LOISIRS**

P. 7

**Hommage
à Léo Ferré**



ÉDITO

C'est avec beaucoup d'humilité que je prends la présidence de la FAL 63 en succédant à Gérard Chanel. Les élus du conseil d'administration me font un grand honneur en me transmettant ainsi toute leur confiance. Je ne vous cache pas qu'une grande appréhension occupe mon esprit actuellement, car je ne m'étais pas vraiment préparé à prendre cette responsabilité aussi rapidement. Je souhaitais pouvoir côtoyer encore plus longtemps Gérard et en retirer la quintessence de toutes les valeurs transmises et véhiculées par lui pendant une quarantaine d'années de militantisme au sein de différentes fédérations. Ce sont toutes les valeurs de la Ligue de l'enseignement, dont la laïcité que nous portons tous avec fierté, mais aussi celles qui lui sont propres. Elles sont ouvertes vers les autres sans rien demander en retour. J'espère pouvoir assumer aussi brillamment et humainement la fonction de président comme il a pu le faire, et justifier toute la confiance qui m'est accordée.

Lors du dernier conseil d'administration, la Fédération a mis en place une organisation de travail par un organigramme fonctionnel du nouveau bureau. Des commissions, liées à notre mission départementale de la Ligue de l'enseignement, se sont structurées avec l'objectif d'actions concrètes :

- Vie fédérative
- Vacances
- Culture
- Éducation - jeunesse
- Finances.

Elles ont toutes un rôle crucial et légitime dans le bon fonctionnement de la Fédération. Toutefois, celle sur laquelle nous devons accentuer notre mission et en faire une priorité, c'est celle qui a la grande tâche du fédératif.

Nous devons répondre aux besoins de nos associations affiliées, les accompagner, les aider et les informer. Je suis sensible à leurs appels et ce, qu'elles soient culturelles, dans l'éducation - jeunesse ou sportives.

Le projet fédéral, voté à l'assemblée générale du mois de mai dernier, est orienté sur trois axes qui constituent sa priorité. J'en ai extrait trois passages importants qui me confortent dans ma démarche fédérative :

- fédérer, soutenir les associations affiliées, créer du lien entre elles et avec elles (axes de priorité) ;
- orienter l'action de la Fédération en direction des associations, de leurs dirigeants, de leurs adhérents (objectifs généraux) ;
- "être utile" aux associations et à leurs dirigeants pour la mise en œuvre de leur projet sur le territoire (objectifs particuliers).

La formulation "fédératif solidaire" a ici toute sa place.

Édouard Ferreira

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAL 63, JEUDI 16 OCTOBRE 2014

Une situation apaisée : la FAL poursuit son chemin militant

C'est sous la bienveillante attention de Bernard Criner, vice-président de la Ligue de l'enseignement, que s'est tenu le 16 octobre à la FAL, un conseil d'administration exceptionnel et exceptionnellement long, de 9 h à 18 h 30.



Les vicissitudes propres à la vie associative, quelques constats alarmants faits au printemps dernier, avaient mis la FAL 63 en situation de crise.

L'alerte lancée notamment par le président démissionnaire Gérard Chanel a conduit les instances nationales de la Ligue de l'enseignement à missionner Bernard Criner et Philippe Rocher pour une visite d'accompagnement.

Dans ses propos liminaires, Bernard Criner a tenu à définir son rôle, rôle statutaire d'accompagnement et de conseil sans esprit d'ingérence. Car si la Ligue de l'enseignement reste le dernier mouvement d'éducation populaire à couvrir "sans trous" tout le territoire métropolitain et ultramarin, les temps sont difficiles pour beaucoup de FAL ou FOL : une dizaine d'entre elles sont florissantes, un tiers fonctionnent bien, un tiers flottent difficilement et un tiers doivent être aidés puisque deux sont en redressement judiciaire. La Ligue avait anticipé ces situations en créant un fonds d'entraide, en s'adjoignant les services de techniciens aguerris dans les domaines financier, juridique et des

ressources humaines et en mettant en place une force de préconisation et de conseil dès les premières alertes localement signalées. C'est aussi en cernant au mieux l'origine assez récurrente des difficultés - celles-ci venant pour beaucoup de la pluralité des domaines d'intervention qui sont les raisons d'agir de nos militants et de nos associations - que des situations difficiles peuvent être évitées.

Fort de cet avis, qui a eu pour conséquence bénéfique de mettre en lumière les responsabilités de tous et de chacun, de démontrer si besoin était la nécessité de travailler en confiance et de rassurer les plus anxieux, c'est dans un climat apaisé que le conseil d'administration a procédé à la mise en place de ses instances dirigeantes après les démissions printanières et estivales. L'élection du président Édouard Ferreira et de son "premier adjoint" Régis Faucheux a ramené le sourire sur bien des visages, l'un et l'autre étant connus pour leur engagement et leur pondération. Selon les mots du nouveau président, il ne fera pas oublier l'extraordinaire dévouement de Gérard Chanel et la qualité du travail accompli

à la tête de la FAL 63. Un hommage lui sera d'ailleurs bientôt rendu par la Ligue de l'enseignement à laquelle il a consacré tant d'énergie et de talent, la bonne nouvelle étant qu'il reste membre de notre conseil d'administration.

Les points inscrits à l'ordre du jour ont ensuite été étudiés : il ne sera pas fait état ici des aspects financiers des différentes sections de fonctionnement bien qu'ils aient été au cœur des discussions en lien avec la nécessité de rétablir les comptes de la FAL 63. Ceux-ci ont fait l'objet d'un document détaillé joint à la convocation des militants à l'assemblée générale du 7 novembre à Clermont-Ferrand et ont fait l'essentiel de l'ordre du jour de cette dernière.

Les points à l'ordre du jour

C.A. Il n'a pas été fait appel à candidature au conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 7 novembre pour privilégier le temps consacré à l'analyse budgétaire.

(suite page 2)

Le bureau

- **Président**
Édouard Ferreira
- **Vice-président adjoint à la gestion**
Régis Faucheux
- **Vice-président à la vie fédérative**
Jean-Pierre Pradier
- **Vice-présidente à la culture**
Aleth Bador
- **Vice-présidente à l'éducation et la jeunesse**
Marie-France Vogt
- **Vice-président aux vacances**
André Saunier
- **Trésorière**
Christine Schemith
- **Trésorière adjointe**
Christiane Brethenoux
- **Secrétaire**
Christiane Bernard

COMPOSITION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

- **Commission vie fédérative**
Jean-Pierre Pradier, André Saunier, Rolland Moulin, Gérard Chanel, Régis Faucheux, Yves Dénier
- **Commission finances**
Christine Schemith, Christiane Brethenoux, Claude Mahinc, Gérard Chanel
- **Commission culture**
Aleth Bador, Françoise Bernard, Bernard Guillot, Christiane Bernard, Claude Mahinc
- **Commission éducation - jeunesse**
Marie-France Vogt, Marie-Claude Pellet, Christiane Brethenoux, Bernard Guillot, Françoise Bernard
- **Commission vacances**
André Saunier, Yves Dénier, Christiane Bernard, Michel Delaire

REPRÉSENTATIONS

- **USEP**
Christiane Bernard
Suppléante Marie-Claude Pellet
- **UFOLEP**
André Saunier, Jean-Pierre Pradier
- **JPA**
Christiane Bernard, Bruno Gilliet
Suppléant Michel Delaire
- **CDAL**
Bernard Guillot, Régis Faucheux, Gérard Chanel
- **URFAL**
Édouard Ferreira, Aleth Bador, Christiane Bernard, Marie-France Vogt, Frédéric Rideau

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- 28 novembre : réunion de rentrée des clubs cyclistes UFOLEP à Ceyrat.
- 18 janvier : championnat départemental UFOLEP 63 karaté à l'école Chanteranne à Clermont-Ferrand.
- 17 et 18 janvier : départementaux gymnastique niveaux 8 à 7 féminins à Combronde.

USEP :

- 5, 17, 27, 28 novembre - 4 et 5 décembre : journées départementales et régionales d'athlétisme au stadium J.-Pellez à Clermont-Ferrand.
- 11 et 12 décembre : journées départementales athlétisme cycle 2 au stadium J.-Pellez à Clermont-Ferrand.

- 21 et 22 janvier : journées départementales et régionale lutte à l'Arténium de Ceyrat.

CEJ

- 21 novembre à 20 h 30 et 23 novembre à 15 h : spectacle de cirque tzigane *Voleurs de poules !*, dans le cadre du partenariat avec la Comédie de Clermont-Ferrand Scène nationale au chapiteau entrée Est de la Maison des sports de Clermont-Ferrand.
- 22 novembre à 10 h : représentation tout public du spectacle *Akiko*, compagnie Les Trigonelles, dans le cadre de la programmation Trouvailles, au théâtre municipal de La Bourboule.
- 17 décembre à 20 h 30 : spectacle de danse *Rêverie/A 17 centimètres*, dans le cadre du partenariat avec la Comédie de Clermont-Ferrand Scène nationale, à la Maison de la culture, salle Boris-Vian, entrée rue Abbé-de-l'Épée.

FORMATIONS

UFOLEP

- 22 novembre : formation initiale PSC1 au comité départemental UFOLEP.
- 29 novembre : stage "stretching" (activités physiques d'entretien) à Randan.
- 20 décembre : stage "Activités ludiques et séances APE" (activités physiques d'entretien) à Clermont-Ferrand, salle Jacques-Brel.

CEJ

- 29 et 30 novembre : stage de "danses Balkans-Arménie", animé par Silvio Lorenzato, à la salle Leclanché, 9, rue Louise-Michel à Clermont-Ferrand.

USEP

- 18 et 19 décembre : stage départemental de responsables d'associations de coordination à Super-Besse.

(Suite page 1)

URFAL. À l'assemblée générale de l'instance régionale du 12 novembre, il a été proposé la vente des locaux du CREPA (ex-OROLEIS) pour 400 k€. Les représentants du Puy-de-Dôme ont fait la proposition que 50 % de cette somme soient partagés entre les quatre FAL et que 50 % soient conservés à l'URFAL pour un projet commun restant à définir.

Chadieu. Suite au retrait de la municipalité de Pont-du-Château des services ALSH, l'idée première est de ne pas reprendre d'engagements à Chadieu. Toutefois, la FAL reste à l'écoute de la collectivité propriétaire du site pour un éventuel partenariat à la condition incontournable que celui-ci soit financièrement à l'équilibre.

Grand Panorama. Bonne saison 2014 avec un chiffre d'affaires en hausse. Une réorientation sur un créneau "village-club" se dessine avec une mise en exergue du caractère "tourisme social". L'accueil de groupes constitués prend aussi de l'importance, d'où la nécessité de "se placer" pour rester dans cette dynamique.

Service vacances. La FAL 63 ne fait plus de ventes de séjours aux particuliers. De plus, elle enregistre une nette perte d'activité ALSH. Ce service devra retenir toute notre attention car il est source de pertes financières.

MECS du château des Quayres. Dans un rapport technique et financier très complet, la directrice Myriam Bonnefoi et le technicien financier David Cluzeau ont donné un aperçu alarmant de la situation budgétaire de la structure. La hausse de la dotation venant du Conseil général, bloquée à 0,5 %, ne compense plus la hausse des charges due en grande partie à des évolutions réglementaires. Instruit de ces difficultés (déficit prévu de 60 000 €), le C.A. devra envisager à moyen terme de confier la gestion de la maison d'enfants à caractère social (MECS) à la structure *ad hoc* de la Ligue de l'enseignement comme la proposition nous en avait été faite en 2012.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UFOLEP

Une forte présence féminine

Cette année, le comité départemental UFOLEP avait donné rendez-vous aux représentants de ses 254 associations affiliées à la Maison des associations de Combronde le vendredi 24 octobre, où ils furent accueillis par M. Bernard Lambert, maire. Jacques Pinseau, dans son rapport moral, a rappelé les priorités issues du projet quadriennal du comité concernant les actions du champ "Sport et éducation" avec les "Écoles de sport", le "Plurisport" et les "Sports de loisir ou compétitifs pour tous" et du champ "Sport et société" avec les publics Seniors et Petite enfance. Il a également insisté, dans le cadre des valeurs défendues par l'UFOLEP, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement au même titre que l'USEP, sur l'action de tête de réseau et d'accompagnement de nos associations notamment en matière de formation de nos cadres et de nos animateurs. En conclusion de ce rapport, le président a remercié l'ensemble des bénévoles et des professionnels qui



œuvrent parfois avec peu de moyens mais toujours avec beaucoup de courage et de militantisme pour le bien-être et le mieux-vivre de tous. Sous la houlette de Marc Boile, secrétaire général, les élus du bureau ont présenté tour à tour les acti-

tivités de l'UFOLEP du Puy-de-Dôme, mettant en évidence deux secteurs représentant plus de la moitié de nos licenciés : "APE-Gym aquatique" et "Gymnastique-Trampoline", soit 8 742 licenciés sur un effectif total de 16 977.

La forte présence de ces disciplines renforce la féminisation de notre comité (68 %), ce qui nous a attiré les félicitations des élus présents à la tribune. Notre comité occupe par ailleurs toujours la deuxième place au niveau national. Prêtant sa voix à Jean-Paul Bernon, notre trésorier, Claude Chanudet a présenté des comptes financiers rassurants qui permettent la mise en place des projets annoncés, la pérennisation des actions entreprises et le maintien des emplois. L'ensemble du comité remercie de leur présence et de leurs interventions très encourageantes M. Bernard Favodon, conseiller général, M^{me} Christine Pires-Beaune, députée et de M^{me} Nathalie Albuissou représentant M. le Directeur départemental de la Cohésion sociale. Cette soirée s'est conclue autour d'un pot de l'amitié et d'un repas laissant à chacun le temps de partager un moment convivial.

L'UFOLEP en formation



Le comité départemental UFOLEP organisait les 4 et 5 octobre des modules de formation pour les animateurs ou futurs animateurs des associations affiliées. Secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP était accueillie au village-vacances "Le Cézallier" à Ardes-sur-Couze, géré par le secteur vacances de la Ligue "Vacances pour tous". Trente-cinq animateurs d'activités physiques d'entretien étaient rassemblés pour partager leur expérience dans le cadre de leur formation continue. Au programme : gymball, cardio fitness, méthode Feldenkrais, gym aquatique, activités danses ateliers chorégraphiques, cours gym tonic avec élastiques... Le week-end s'est terminé par une séance balnéo très appréciée au centre touristique.

Huit stagiaires étaient inscrits à la première partie du brevet fédéral UFOLEP d'animateurs en randonnée pédestre, encadrés par trois formateurs UFOLEP. Après avoir suivi tout le cursus de formation imposé par le plan national, ils pourront animer dans leur association. Le rôle de ces animateurs est essentiel pour maintenir et développer la vie associative dans les 254 associations sportives affiliées à l'UFOLEP dans le Puy-de-Dôme. Ils ont été accueillis par Bernard Veissière, maire et président d'Ardes Communauté, accompagné de son vice-président Guillaume Rousset. Le comité UFOLEP 63, fort de ses 17 000 licenciés dont près de 6 000 en APE et plus de 1 000 en randonnée, poursuit son effort de formation en direction de ses associations et de ses adhérents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAL DU 7 NOVEMBRE
Elle avait pour objet la présentation des mesures d'économies prises et des budgets prévisionnels 2014 et 2015 qui ont été adoptés à l'unanimité. Un compte-rendu détaillé sera publié dans le prochain numéro.

Pour les séjours de Noël et réveillon au Grand Panorama

Notre village-vacances du Grand Panorama vous ouvre ses portes du samedi 20 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015 pour un grand bol d'air pur et de détente, ainsi que pour un réveillon de la Saint-Sylvestre particulièrement convivial.

Quelques places restent disponibles. Profitez-en vite !

Séjour de Noël	Adultes	12-17 ans	6-11 ans	3-5 ans
Tarif journalier du samedi 20 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015	58 €	52 €	41 €	32 €
Ces prix comprennent : - Pension complète du dîner de votre jour d'arrivée au déjeuner du lendemain Enfants de moins de 3 ans : <i>gratuit</i>				
Réveillon de la Saint-Sylvestre	Adultes	12-17 ans	6-11 ans	3-5 ans
Du mercredi 31 décembre 2014 au jeudi 1 ^{er} janvier 2015	108 €	97 €	76 €	50 €
Ces prix comprennent : - L'hébergement, le repas du réveillon, le brunch du lendemain, l'animation de la soirée. Enfants de moins de 3 ans : <i>gratuit</i>				

Isabelle est à votre disposition pour tout renseignement ou inscription au 04 73 88 60 49 ou à l'adresse isabelle.fal63@gmail.com

Foyer rural du Cheix-sur-Morge

“Sur le pont romain du Cheix On y danse, on y danse...”



Le bureau

Présidente : Isabelle Rigaud
Trésorière : Nadine Gomard
Secrétaire : Brigitte Debord
Secrétaire adjointe : Séverine Lagnier

Créé en l'an 2000, le foyer rural sort à peine d'une petite crise de direction mais comme tout organisme jeune et vigoureux, il s'est remis très vite au travail et plus déterminé que jamais. Les neuf membres du conseil d'administration (surtout des femmes) ne manquent ni d'idées ni de bonnes volontés pour faire tourner l'association. À première vue, l'ossature des activités est constituée par la danse (d'où notre titre) : une dizaine de cours de danse sont dispensés chaque semaine ; il y en a pour tous les publics et pour tous les goûts : hip-hop, modern jazz, classique et l'incontournable zumba.

Association d'un village rural mais qui devient peu à peu "rurbain", elle ne veut pas mettre tous ses œufs dans le même panier ; aussi, d'autres activités se développent : art graphique et guitare pour les enfants ainsi que l'art floral pour les adultes.

Comme dans bon nombre de communes de cette importance, le foyer s'emploie activement à l'animation du bourg : Halloween et concours de belote sont déjà sur les rails et les projets fourmillent dans les têtes pensantes aucheixères. Balade nocturne, retransmission d'un match de rugby important, organisation de la fête patronale, rencontre chorale,

participation au Téléthon, reprise de l'activité théâtrale... voilà ce qui va embellir la vie du village dans un proche avenir.

Mais tout cela ne se fait pas sans problèmes. La principale difficulté que rencontre le foyer rural est le manque de locaux : certaines activités doivent se délocaliser à Cellule, une commune voisine.

Heureusement, les relations de l'association sont très bonnes avec la municipalité qui reconnaît le travail accompli. Il est donc permis d'espérer pour cette équipe de bénévoles qui donne au secteur associatif ses lettres de noblesse.

Pro Patria Maringues - XX^e Salon d'automne

“La colère”, très bonne conseillère



La FAL était représentée par son président Édouard Ferreira et Christiane Bernard.

“La colère” : tel était le thème imposé à l'occasion du XX^e Salon d'automne de Pro Patria Maringues et particulièrement de son atelier d'art “La boîte à couleurs”. Force est de reconnaître qu'à la réussite de cette exposition, aux très nombreuses personnes (artistes, amicalistes, élus) présentes au vernissage du samedi 25 octobre, à la qualité des œuvres exposées, la petite idée artistique qui a germé il y a vingt ans dans le modeste atelier du Mille-Club du foirail a fait son chemin. Il suffisait pour s'en convaincre d'écouter la longue liste des bénévoles que le président Moulin a chaleureusement remerciés pour leur dévouement et leur action en faveur des enfants et des adultes toujours aussi passionnés.

La municipalité y a joué son indispensable rôle en dotant la section d'un toit et de locaux au prestigieux passé : l'ancienne tannerie de la route de Thiers.

Le XX^e Salon d'automne, fort des 165 œuvres exposées venant de 36 artistes différents, a confié le titre d'invitée d'honneur à Sunya Planes, poétesse et plasticienne, a récompensé Jean-Claude Weydenmeyer du prix de la municipalité pour son œuvre en raku *Sur la banquise*, a décerné le prix du “mot colère” à Christophe Tournadre pour sa sculpture *Le Tiki* et a récompensé Monique Besson pour son dévouement au service du salon de 1994 à 2013.

ÉCHOS

Mercredi 17 septembre à Lempdes : Journée du sport scolaire



Rugby fauteuil, rugby adapté, rugby, aérobic, badminton, basket, micro-course d'orientation, golf, handball, sport boules, tennis de table, vélo : la Journée du sport scolaire qui s'est déroulée le mercredi 17 septembre au complexe sportif de Lempdes a été

suivie par six écoles adhérentes à l'USEP : ARERAM de Pompignat, Chappes, Enval, Lempdes, Saint-Germain-Lembron et Vic-le-Comte/Longues, regroupant ainsi près de deux cents enfants.

L'encadrement des différentes activités a été pris en charge par l'équipe départementale des conseillers EPS pour le compte de l'USEP, par le comité UNSS, par l'association Handiscool présidée par Adrien Chalmin et par plusieurs intervenants des comités départementaux.

La MGEN y a apporté son bienveillant patronage et la visite des autorités académiques a souligné l'importance de l'enjeu même si la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a limité la manifestation à l'après-midi alors qu'elle était prévue pour la journée entière.

USEP : secteur Dore-Allier-Durolle



Les enseignants animateurs USEP du secteur Dore-Allier-Durolle (Saint-Sylvestre-Pragoulin, Saint-Priest-Bramefant, Crevant-Laveine, Beaumont-lès-Randan, Culhat et Thuret) se sont réunis le 7 octobre dernier à l'école de Thuret. Ils ont été rejoints par Christian Lachaux, conseiller pédagogique départemental d'éducation physique, impliqué dans les actions du secteur depuis sa création, et ses collègues conseillers des circonscriptions de Thiers et Terres-Noires.

Dans la bonne ambiance qui sied aux réunions USEP où les intervenants viennent bénévolement après leur journée de travail, le calendrier 2014-2015 a été établi : 3 mars 2015, journée découverte du badminton à Randan ; 31 mars, journée multisports à Crevant-Laveine et 28 mai, rando contée dans le parc du Domaine royal de Randan.

À ces activités de secteur facilitées par le prêt de valises pédagogiques et une aide au transport, les enseignants peuvent, selon leurs choix, faire participer leurs élèves aux rassemblements départementaux organisés par le comité départemental USEP et l'équipe puycômoise d'éducation physique.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 2 JANVIER 2015

UNE BANQUE DONT ON EST FIER, ÇA SE DÉFEND!

CREDIT COOPÉRATIF
C'est un choix

Une banque pour une économie plus humaine.

Crédit Coopératif
Centre Beaulieu III - 33 bd Berthelot
63400 CHAMALIERES

Tél.: 0 980 980 001
E-mail: chamalieres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

Une année d'activités pour un président d'amicale laïque

Les casquettes du président

On pourrait croire que les présidents des amicales laïques n'ont d'autres devoirs que la seule représentation publique, ni d'autres tâches que quelques discours convenus et quelques signatures officielles. Mais les apparitions sociales du président (ou de la présidente) ne constituent pourtant que la partie visible d'une responsabilité considérable et d'une multiplicité de tâches. Comme en témoignent celles et ceux que nous avons rencontrés, le président ou la présidente d'une amicale laïque est à la fois acteur et responsable de son association où il est l'interlocuteur officiel, animateur autant que gestionnaire. C'est donc un témoignage sur le "cumul" des fonctions et des missions (et le terme ici n'a rien de polémique) que nous avons recueilli auprès des présidents, parfois sur le champ même de leur investissement. Mais à travers la diversité des activités et des tâches, ils affichent la convergence de leurs objectifs et de leurs valeurs : maintenir le dynamisme des associations et leur cohésion, assurer la réussite d'une manifestation locale, proposer des activités variées à toutes les générations d'une même commune, veiller au bon accomplissement des projets, entretenir les partenariats nécessaires au fonctionnement de l'amicale, à son rayonnement.

L'école, l'éducation des enfants par le loisir (et dans l'esprit de la Ligue de l'enseignement) demeurent les préoccupations essentielles des amicales et de leurs présidents. Mais bien avant que la fête commence, bien après que la fête est finie, la présidente, le président, sont à l'œuvre : ils signent les papiers officiels, accomplissent les démarches administratives d'organisation, veillent au bon état des locaux. S'il est vrai que la vie associative est un "levier pour la démocratie", le président ou la présidente participe donc au dynamisme démocratique à l'échelon communal : leur bénévolat devient alors l'exercice d'une vertu politique véritablement au service des hommes.



Animation communale pour l'amicale laïque de Gimeaux

Christian Rouchon, le président de l'amicale, rappelle les deux objectifs de son association : "Rassembler les gens du village et récolter des fonds pour l'école." L'amicale laïque sert donc aussi de comité des fêtes et cela demande beaucoup d'efforts et d'organisation tout au long de l'année.

Tout commence par le planning des activités avec la municipalité pour la disponibilité des infrastructures communales et avec la communauté de communes de Combronde pour le prêt de matériel lourd mis à la disposition de tous. Il faut caser sur le calendrier le loto, les concours de belote, le marché de Noël, le Noël des enfants de la commune ainsi que la séance théâtrale prévue pour 2015 ; pour les fêtes patronales et de la Saint-Jean et le concours de pétanque qui sont à date fixe, la tâche est plus facile.

Ensuite le président Rouchon convoque son conseil d'administration pour distribuer et planifier le travail de l'équipe de bénévoles qui l'entoure ; c'est un petit groupe digne de confiance mais le "chef"

doit veiller et faire quelquefois quelques relances. Christian Rouchon se réserve entre autres les formalités et elles sont essentielles pour la bonne marche des activités. La liste de ces obligations n'est pas exhaustive ; nous n'en retiendrons que quelques-unes pour ne pas effrayer nos lecteurs : déclaration de la buvette, arrêtés municipaux, réservation des salles et du matériel, assurances, déclarations à la SACEM, SPRE et la SACD... Il faut ajouter la publicité sous forme de tracts et d'articles dans la presse afin de mobiliser la population.

Toutes ses obligations n'ont pas l'air d'affoler Christian Rouchon qui sait s'organiser, qui sait anticiper, qui sait aussi déléguer quand le besoin se fait sentir. Merci et bravo président !

Tenir le cap pour l'école

Les relations entretenues entre son association et l'école lui paraissent si évidentes et si naturelles, qu'il est difficile d'obtenir de Françoise Porceddu, la présidente de "La Gauthière Culture et Loisirs", l'inventaire de son travail de mise en route des différentes activités. Et pourtant, au fil de la conversation, on s'aperçoit que la rentrée nécessite un investissement très important de sa part. D'abord, avec l'accord des directrices des deux écoles Charles-Perrault de Clermont-Ferrand (maternelle et élémentaire), il lui faut faire une présentation de l'association dans les différentes classes. Élaborer un projet commun, dénommé "Culture scolaire à partager", demande un long travail de réflexion et d'écriture des équipes enseignantes, du conseil d'administration et de la salariée chargée de sa mise en œuvre. Puis vient la signature de convention avec la Ville de Clermont-Ferrand et avec la CAF ainsi que les demandes de subventions auprès de la commune ou du dispositif de la réussite éducative. Les temps de concertation indispensables entre les différents acteurs sont fréquents aussi bien pour ce qui concerne les activités régulières (réservées aux enfants des écoles ou ouvertes à l'ensemble du quartier) que pour l'organisation d'événements ponctuels (fête des écoles, expositions...). Et pour rendre plus officielle cette étroite collaboration entre l'association et les écoles, la présidente participe en tant qu'invitée aux différents conseils d'école. "Quand tout est lancé, et comme j'ai de bons rapports avec les équipes d'enseignants et confiance en Sandrine, notre salariée, c'est elle qui gère ensuite le dispositif tout en rendant compte régulièrement de la situation devant le conseil d'administration. Il ne me reste qu'à tenir le cap pour que l'école demeure au centre de nos préoccupations." Comme ça paraît simple dans la bouche de Françoise, toute en modestie et en retenue, alors que la liste de ses actions de rentrée montre que son rôle est capital et déterminant à la réussite de la saison d'activités pour les élèves des écoles Charles-Perrault.

L'amicale laïque de Chamalières ou la recherche de la qualité

Un jeudi, 18 heures 30. Une bonne vingtaine de personnes arrivent une à une à la porte d'une brasserie de Chamalières, se saluent, assez souvent s'embrassent, se dirigent vers l'arrière-salle, s'installent de part et d'autre de tables disposées en longueur. Plus de têtes blanches que de têtes blondes...

Membres ou invités de l'amicale laïque, ils et elles sont venus entendre Fabrice Péronnaud parler de Prévert... non, faire parler Prévert à qui il s'identifie pour rappeler sa biographie – "toujours engagé, jamais encagé" –, dire avec talent certains de ses textes ou, à la faveur de quelques intermèdes musicaux, laisser aux auditeurs le soin de faire chanter les mots dans leurs têtes. L'heure passe bien vite. On se donne rendez-vous pour le 4 décembre avec Verlaine et Rimbaud.

Le samedi suivant, 11 heures, à l'Espace Jeannine-Wolff. Un groupe d'enfants de 8 à 11 ans vient de participer à l'atelier hebdomadaire de jeux d'expression ; leur succèdent les "aînés", de 11 à 15 ans, qui prolongent cette activité par une initiation à la pratique théâtrale débouchant sur une représentation en fin d'année scolaire.

Auvergne laïque a rendez-vous avec Luc Condamine, animateur socio-culturel et président de l'amicale dont il a été le promoteur il y a six ans déjà. Il souligne l'esprit amical et la solidarité de cette petite structure (140 adhérents l'an dernier) qui ne recherche pas systématiquement à s'élargir, même si, dit-il, "les nouveaux venus sont les bienvenus" et si certaines manifestations sont suivies par plus de sympathisants que d'adhérents. Le "café poésie", l'initiation au théâtre, ce ne sont que deux volets des offres faites par l'amicale ; mais ils illustrent la volonté de l'équipe dirigeante de ne proposer que des activités de qualité, avec des animateurs compétents. Mieux que de longs discours, le programme de l'association témoigne de la diversité des offres faites aux enfants comme aux adultes. Outre les ateliers hebdomadaires ou bimensuels – poésie, peinture, Pilates –, des conférences, des films, des visites commentées d'expositions alternent avec des moments conviviaux : repas amical semestriel et sorties à des spectacles ou promenades en commun.

Deux principes animent l'équipe : le souci de démocratie (même si le président est secondé par deux secrétaires et une trésorière, les décisions ne sont pas prises par un bureau restreint mais par l'ensemble du conseil d'administration démocratiquement élu par l'assemblée générale) et la volonté de ne pas faire de concurrence à d'autres associations locales, mais de collaborer avec elles ; ainsi, le club de pétanque était co-organisateur du tournoi que l'amicale a mis sur pied et c'est avec l'association Conte ci, conte ça que se mettent en place les "soirées contes". Des principes qui expliquent les relations tout à fait satisfaisantes entretenues avec la municipalité.

Pour conclure, Luc souligne qu'il a rencontré et rencontré au sein de l'amicale des hommes et des femmes de qualité dont certains sont devenus de fervents supporters de l'éducation populaire et qu'il y a trouvé un enrichissement personnel. Que souhaiter de mieux à un militant laïque ?

L'amicale laïque de Riom dans ses locaux



L'amicale laïque de Riom est un peu comme un mille-pattes qui déploie son long corps sinueux à travers la ville. Il est géré par un seul C.A., qui se réunit régulièrement avec les responsables des différentes sections techniques mais ses locaux sont implantés dans plusieurs endroits de la ville : essentiellement à la Maison des associations (27 bis, place de la Fédération) et au centre social Joseph-Gaidier (21 ter, rue Jeanne-d'Arc), plus ou moins situés aux deux extrémités de la ville.

Il existe à l'ALR treize sections animées par des bénévoles pour répondre aux demandes des 377 amicalistes (chiffres de 2013-2014).

L'ALR dispose à la Maison des associations de sept salles, certaines attribuées de façon permanente et équipées par l'amicale (vidéo, photo, informatique - salle utilisée par convention avec le CCAS de Riom - et bureau de l'amicale), d'autres banalisées et partagées avec d'autres associations.

Il est à noter qu'à la Maison des associations, tout est gratuit et que le ménage est pris en charge par la mairie de Riom. En revanche, les locaux partagés posent parfois quelques problèmes et ne sont pas toujours adaptés aux activités (contraintes horaires et capacités des salles).

Au centre social Joseph-Gaidier, l'amicale a implanté l'atelier "Art et soie" et l'atelier de pratique théâtrale. Les animatrices d'"Art et soie" disposent

d'une grande salle banalisée et doivent donc à chaque réunion installer, puis démonter et ranger leur matériel ainsi que les nombreuses chaises. En revanche, l'atelier de pratique théâtrale dans la salle de l'Atelier théâtral riomois peut disposer des installations de l'ATR. Il est à noter que l'amicale verse une participation symbolique annuelle de 50 euros à l'association de gestion du centre.

La section "Modélisme naval" dispose de locaux qui lui sont propres et peut aussi utiliser les équipements du parc sportif municipal du Cerey et la section "Solfège" se réunit au domicile de l'animatrice. Quant aux sections "Marche nordique" et "Découverte de la région", elles ont la nature à leur disposition... et des jambes !

Il existe d'autres partenariats associatifs tels que celui établi avec l'amicale laïque de Marsat (marche nordique et randonnée) ou avec le club Loisirs et Culture de Châtel-Guyon qui, dans le cadre d'une convention, propose ses locaux et ses installations "photos" à La Mouniaude.

La mairie de Riom met aussi gratuitement ses salles de spectacle Forum-Rexy et salle Dumoulin à la disposition de l'amicale pour ses manifestations annuelles.

Dans l'ensemble, ces locaux offrent aux amicalistes de bonnes conditions pour la pratique de leurs activités. Leur implantation dans différents lieux forme un véritable maillage dans la ville où l'amicale est ainsi présente presque partout et participe ainsi à un réseau associatif particulièrement riche.

Relations FAL-associations

Un témoignage de Maggy Rigaud-Brun, présidente de l'amicale laïque de Marsat



Dès qu'une nouvelle saison démarre, je me précipite auprès de Françoise (de la FAL) pour récupérer le lourd dossier de réaffiliation et ensemble, nous faisons le point sur les informations importantes (certificat médical obligatoire, licences à jour...). Avec ces documents, notre amicale commence les inscriptions dont les bordereaux seront retournés via Internet par Henri, le trésorier, qui est en contact avec Sylvie (de la FAL) pour toutes les questions sur les garanties d'assurance concernant les adhérents UFOLEP.

Tout au long de l'année, nous sollicitons Françoise, Séverine et Sylvie (de la FAL) par téléphone : leurs conseils permettent de ne pas nous sentir perdus pour assumer les tâches qui incombent aux dirigeants d'association.

Pour moi, la formation des bénévoles est importante ; aussi, chaque année, les membres de l'amicale laïque participent aux différentes sessions mises en place par la FAL ; le coût est modique et l'accueil chaleureux.

De plus, pour aller plus loin dans nos échanges et nos débats, nous sollicitons les membres du Cercle Condorcet ; ainsi, une conférence sur le thème "Informer ou manipuler" aura lieu à Marsat en février ou mars prochain.

Un président d'association et l'organisation d'un événement exceptionnel

Serge Levadoux, président de Cournon-d'Auvergne Gym, a organisé avec son association une importante compétition de gymnastique sportive UFOLEP. Il a répondu aux questions d'Auvergne laïque.



Peux-tu nous présenter succinctement la compétition organisée en mai dernier à Cournon ?

Samedi 17 et dimanche 18 mai 2014, plus de 3 000 personnes sont venues pour encourager les gymnastes féminines et masculines à l'occasion des demi-finales et finales N6 UFOLEP de gymnastique organisées conjointement par Cournon-d'Auvergne Gym et le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme.

Cette manifestation a accueilli 256 équipes dont 36 équipes masculines, soit environ 1 400 gymnastes à partir de 7 ans.

Sept régions étaient représentées : l'Aquitaine, l'Auvergne-Limousin, le Centre, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, les Pays de la Loire et la Bretagne.

Durant ces deux jours, dans un cadre magnifique (près du plan d'eau de Cournon) et sous un soleil radieux, les 1 400 athlètes ont défendu les couleurs de leur club et présenté leur programme sur les différents agrès (saut - barres asymétriques - poutre - sol pour les féminines et saut - barres parallèles - barre fixe - anneaux - arçons - sol pour les masculins) et gagné une qualification pour la finale nationale UFOLEP les 7 et 8 juin 2014 à Vendôme. Ce sont donc entre 3 000 et 4 000 personnes qui, en l'espace d'un week-end, ont découvert Cournon, l'Auvergne et la qualité de l'accueil que le comité d'organisation (aidé d'une centaine de bénévoles) leur a préparé.

Cette manifestation d'envergure s'est déroulée sur trois lieux à proximité du plan d'eau de Cournon.

Y avait-il un "cahier des charges" imposé par l'UFOLEP nationale ?

Oui, il y avait un cahier des charges pour l'organisation administrative imposé par le national mais aussi celui de la CNS gymnastique pour toute la partie technique. Ces cahiers nous ont guidés dans notre organisation.

Quand a été prise la décision d'organiser cette compétition ? Par qui ?

La décision a été prise par le club après accord de la mairie, puis proposée à l'UFOLEP départementale. À partir de là, une demande a été faite au national qui l'a validée avec l'accord de la responsable du groupe 3, membre de la CNS gymnastique, de qui dépend la compétition.

Quelles difficultés as-tu rencontrées pour organiser cette compétition (avant, pendant) ?

La plus grande difficulté a été l'obtention du matériel de compétition. Une demande avait été faite en mai 2013 avec les partenaires pour un plateau de compétitions. Cette demande a été validée en juin ; puis en octobre, lorsque nous avons repris contact, il n'y avait plus de plateau de disponible ! Il faut savoir qu'un plateau de compétition

c'est : 1 praticable, 1 barre fixe, 1 barres asymétriques, 1 barres parallèles, 1 poutre, 1 cheval-d'arçons, 1 portique anneaux, 2 tables de saut, des tremplins pour tous les agrès et les tapis correspondant à chaque agrès, en un mot un camion semi de matériel.

Il a fallu attendre fin mars / début avril pour trouver une solution.

Un autre problème : les quantités à commander pour la buvette.

Pendant la compétition, pas de gros problèmes mais le temps était avec nous...

Quelles aides as-tu obtenues : matérielles, techniques, humaines... ?

La mairie de Cournon nous a beaucoup aidés pour cette organisation :

- prêt des trois salles ;
- mise à disposition de chalets, barnums pour la buvette ;
- prise en charge du transport du plateau de compétition ;
- mise à disposition de véhicules pour le transport de matériel ;
- mise à disposition de techniciens (électriciens, agents municipaux...) pour la mise en conformité des salles de compétition ;
- ...

La Ville de Clermont nous a prêté du matériel dont le praticable de la ville.

Le Conseil général ainsi que de nombreux partenaires nous ont aidés financièrement. L'UFOLEP 63 nous a soutenus tout au long de notre organisation et nous a permis de préparer au mieux la compétition du point de vue administratif.

Plus de 100 bénévoles (personnes du club) se sont mobilisés afin de réussir cette manifestation. Il y a les bénévoles que l'on voit lors de la manifestation mais aussi tous ceux qui ont participé en amont à cette organisation.

Quelles satisfactions en as-tu retirées ?

En dehors de la compétition proprement dite, où les différents acteurs nous ont proposé un merveilleux spectacle, ce qui m'a le plus satisfait, c'est l'implication des parents et l'ambiance qu'ils ont su véhiculer tout au long de la préparation et surtout du week-end. Mais je ne dois pas oublier aussi la bonne tenue de nos gymnastes car sur 11 équipes participant à la compétition, 9 se sont qualifiées pour les finales. Une première pour le club !

Quel bilan tires-tu de cette organisation ?

Cette organisation a permis de fédérer un certain nombre de parents autour d'un même projet, celui concernant leurs enfants. De nous prouver que l'on pouvait se mobiliser pour organiser une grande manifestation. Que malgré la fatigue accumulée, tout le monde a réussi à garder sa bonne humeur et son sourire jusqu'à la fin. Que le bénévolat existe encore...

Quels conseils donnerais-tu à un président d'association sportive qui souhaiterait organiser une compétition importante ?

- S'y prendre tôt (au moins un an à l'avance) !
- S'entourer de personnes afin de déléguer.
- Se renseigner auprès d'autres clubs qui ont déjà organisé une telle manifestation.
- Rechercher des partenaires (il vaut mieux demander moins mais toucher plus de monde).
- Prendre un cahier et noter tout ce que l'on doit faire.
- Avoir beaucoup de bénévoles motivés et surtout

**COMMANDER LE SOLEIL
POUR LE JOUR
DE LA MANIFESTATION !**

Dans la continuité de ce dossier, notre journal consacrera, dans son prochain numéro, un article à une démarche de partenariat menée par Jean-Pierre Pradier, président de l'amicale laïque de Saint-Éloy-les Mines.

ICI & LÀ

● Neutralité religieuse pour tous à l'école

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, a déclaré devant l'Observatoire de la laïcité le 21 octobre dernier que "dès lors que les mamans ne sont pas soumises à la neutralité religieuse, l'acceptation de leur présence aux sorties scolaires doit être la règle et le refus, l'exception". Elle s'appuie sur un rapport du Conseil d'État de décembre 2013 qui estime que les accompagnateurs n'étant ni agents ni collaborateurs du service public, ils ne sont pas soumis aux exigences de neutralité religieuse, tout en laissant possibles certaines restrictions liées au trouble à l'ordre public. "Dans les situations particulières liées par exemple au prosélytisme religieux, les responsables locaux peuvent demander aux parents de s'abstenir de manifester leur appartenance ou leur croyance religieuse" a précisé la ministre. C'est donc aux enseignants et personnels de direction qu'il appartient de juger du caractère ostentatoire d'une tenue.

Les appréciations peuvent varier selon les individus, les établissements, la réalité du terrain. L'État ne peut demander à ses agents d'incarner à eux seuls le principe devenu variable de la laïcité. Pour Catherine Petiot, secrétaire générale adjointe du syndicat des personnels de direction UNSA, "à partir du moment où les parents encadrent une sortie scolaire, ils s'apparentent à des agents du service public. Ils incarnent des valeurs et se doivent de respecter la laïcité".

La loi de 2004 interdisant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les établissements scolaires avait eu le mérite d'être claire. Qu'elle s'applique donc à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, interviennent dans le service public et laïque d'éducation.

● Vive les rythmes scolaires !

Selon *Le Canard enchaîné*, 90 % des écoles privées ont choisi de ne pas mettre en œuvre la réforme. Il paraît que c'est leur droit. Elles connaissent donc un afflux de nouveaux élèves dont les parents sont hostiles à la réforme. La réforme fait gonfler leurs effectifs. Cependant, les établissements privés perçoivent quand même les "fonds d'amorçage" prévus par l'État pour lancer la réforme. Par ailleurs, les mairies participent au fonctionnement des écoles (privées et publiques) en leur versant un "forfait communal" calculé en fonction du coût moyen d'un élève. Ce coût moyen va augmenter avec les nouvelles activités qui vont être mises en place. Certaines écoles privées vont pouvoir en bénéficier... Qui donc prétendait que notre école n'était pas laïque, gratuite et obligatoire ?

Avec les DDEN

Faisons le point sur les rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires, qui met la semaine à quatre jours et demi et raccourcit la journée de classe, s'est mise en place dans toutes les écoles publiques. Cela n'a pas été sans difficultés et la grogne de communes, de parents, de syndicats a contraint le ministre Hamon à faire des aménagements : subventions d'amorçage aux communes et "assouplissements" dans l'application. Selon la nouvelle ministre, la satisfaction l'emporterait. Pourtant sa mise en œuvre, tant en ce qui concerne les assouplissements et leur prise en charge par les territoires que la situation de l'enseignement privé, pose bien des problèmes. Alors faisons le point.

La réforme Peillon visait deux objectifs : lutter contre l'échec scolaire - une journée de classe raccourcie devait rendre les élèves plus disponibles pour apprendre - et contre les inégalités - tous les élèves devaient pouvoir bénéficier d'activités culturelles sur le "temps d'activité pédagogique" (ou TAP). Échec scolaire et inégalités, notons-le, ont été pointés par l'évaluation PISA issue de chercheurs de l'OCDE, ce qui peut donner à réfléchir aux défenseurs de l'école républicaine que nous sommes ! Cependant, sans préjuger du rapport encore hypothétique entre la modification des rythmes et leurs objectifs (les causes de l'échec scolaire étant multiples), on pouvait saluer cette disposition qui, de plus, corrobore les données des chronobiologistes, même si une réforme de l'enseignement public n'est que de la responsabilité de l'État et des citoyens.

Que disent en effet ces experts (même s'il y a quelques divergences entre leurs recommandations) ? Pour résumer, il y a une influence des saisons qui les a conduits à demander le raccourcissement des congés d'été et à proposer l'alternance 7 semaines de classe / 2 semaines de repos (remise en cause par les lobbies des loisirs qui, peu soucieux des besoins de l'enfant, ont obtenu le décalage en trois zones). Il y a des différences individuelles de concentration liées aux habitudes éducatives et familiales, au sexe des enfants et à l'âge. Il y a surtout un rapport entre le manque de sommeil et les troubles du comportement, de l'attention et de la mémoire, en jeu dans l'appren-

tissage, qui se traduit par des "creux" et des "pics" de vigilance. Les creux de journée se situent entre 8 h et 9 h, à partir de 11 h et entre 13 h 30 et 14 h 30 ; les pics, entre 9 h et 11 h et entre 14 h 30 et 16 h. Les creux de semaine se situent les lundis matin et sont accentués par la longueur du week-end ; les pics, les jeudis et vendredis matin.

D'où les propositions : raccourcir la journée de classe et en finir avec la semaine de quatre jours ; rentrer à 9 heures ; éviter la grande coupure du week-end, (certains préfèrent la classe le samedi matin plutôt que le mercredi pour permettre un repos matinal en milieu de semaine et raccourcir le week-end).

Où en est-on actuellement ?

La journée de classe semble, en général, avoir été diminuée pour laisser place aux TAP. Cependant nombre de communes, par manque d'animateurs (difficultés à les faire travailler sur moins d'une heure et sur plusieurs écoles ou par choix des parents), ont rassemblé les heures de TAP sur une demi-journée, y compris le vendredi après-midi, ce qui va à l'encontre des visées affichées de la réforme et des données des experts.

Il y a aussi le cas d'écoles maternelles et élémentaires d'un même regroupement qui ne pratiquent pas les mêmes horaires de TAP ce qui pose des problèmes aux parents concernés ; celui de communes qui proposent des TAP payants ou un choix entre payants et non payants, ce qui va totalement à l'encontre du caractère républicain, gratuit et égalitaire de ces activités.

Pour ces raisons et pour d'autres - dont la possibilité de prolonger le week-end par le vendredi après-midi, le rejet d'activités sans intérêt, une fatigue accrue des enfants signalée par parents -, le pourcentage d'enfants fréquentant les TAP est souvent très faible. Et nous n'insisterons pas sur la qualité "culturelle" des activités proposées plus que discutable, ni sur la compétence et la laïcité des animateurs dont les activités ne sont pas évaluées. Bref, nous sommes loin de l'objectif d'égalisation culturelle par les TAP promise par la réforme.

Il faut enfin signaler que l'enseignement privé sous contrat, déjà subventionné par l'argent public sans obligation de se soumettre aux lois sur l'école publique, s'est majoritairement soustrait à la réforme tout en recevant les subventions d'amorçage. Comme le CDAL en avait alerté, des familles refusant les nouveaux rythmes scolaires ont retiré leurs enfants du public au profit du privé dont l'effectif s'accroît. Et des communes sans école privée, déjà mises à contribution, doivent, en application de la loi Carle, rémunérer la scolarité privée des enfants dans une commune possédant une école privée.

L'association des DDEN se félicitait d'une réforme des rythmes scolaires prometteuse de réussite et d'égalité, alors même que beaucoup étaient déjà critiques d'une application "territorialisante", et donc potentiellement inégalitaire et antirépublicaine. Nous ne pouvons qu'être critiques devant des applications de la réforme qui en dénaturent les visées, qui privatisent et relativisent les besoins de l'enfant au lieu de les rapporter à l'intérêt général qui est celui que promeut l'école républicaine et elle seule, et devant les cadeaux inacceptables faits à l'enseignement privé.

Mais tout cela n'est-il pas, comme beaucoup l'avaient pressenti dès le début, la rançon d'une réforme dont l'État a préféré confier la mise en œuvre aux territoires plutôt que d'en assumer la complète responsabilité comme l'exige la règle de notre République ? Territorialiser l'école républicaine, c'est prendre le risque d'en détruire les principes et les fins. L'école publique et elle seule, prépare tous les enfants à la liberté de penser et à l'exercice de la citoyenneté. Elle seule le fait gratuitement et de façon laïque, c'est-à-dire pour tous les enfants indépendamment de leurs appartenances identitaires et sans référer son enseignement à autre chose qu'à des connaissances à caractère rationnel et universel à l'exclusion de tout ce qui n'est que croyance. C'est pour cela que l'école publique ne peut être qu'une affaire d'État.

Pour les DDEN du Puy-de-Dôme,
Anne-Marie Doly



Entrez dans la danse !

Pour continuer ses actions 2014-2015, la commission "Danses collectives du monde" (FAL 63) vous propose un deuxième stage de : "danses Balkans-Arménie" les 29 et 30 novembre 2014, animé par Silvio Lorenzato, danseur, directeur artistique, spécialiste des danses des Balkans, Russie, Arménie, Israël. Silvio participe à la retransmission des danses du monde.

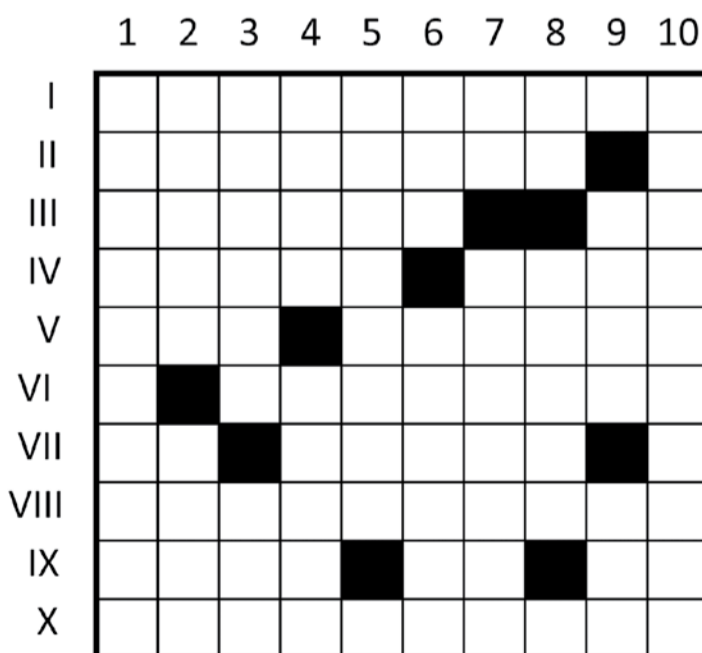
Horaires : samedi, accueil à 14 h 30 ; stage de 15 h à 19 h et de 21 h à 23 h ; dimanche de 9 h 30 à 12 h 30.

Lieu : salle Leclanché - 9, rue Louise-Michel - 63100 Clermont-Ferrand.

Ces stages s'adressent à tous : débutants, initiés ou confirmés, adhérents FAL ou non. Un "remontant" vous est même offert sous forme de goûter, matin et après-midi. Puis si vous désirez manger sur place avec les autres stagiaires, prévoyez d'apporter un plat, sucré ou salé et une boisson, qui seront mis sur la table pour un partage commun. Enfin, pour les stagiaires venant de loin, une formule hébergement est possible chez l'habitant ! La plaquette complète de présentation des stages est consultable sur le site www.culturefal63.org.

Renseignements, tarifs et inscriptions : service CEJ - 04 73 14 79 16 - amartinez@fal63.org

Grille n° 81



HORIZONTALEMENT

- Voie de communication par tranches sibériennes.
- L'avidité d'un vautour.
- Étui d'aile. Du Viso à l'Adriatique.
- Père et grand-père d'assassins. À l'opposé de la raison.
- Accessoire mais indispensable sur la pelouse. Polynésienne néo-zélandaise.
- Philosopher sur l'être ou risquer l'avoir.
- Commun au pain et au vin. Fixé au fond.
- Comme les armes des tournois.
- Peu compatible avec paraître. Deuxième degré. Un symbole qui vaut mille kilos.
- Elle fait le tri.

VERTICALEMENT

- Elles font du neuf sans partir du vieux.
- Pause. Évaluation.
- Incapables de s'enflammer pour quelque chose. Adresse Internet.
- Peu brillante, cette boisson guarani...
- Prête à partir et toute belle.
- Amèremment.
- Conteste absolument. Agréable à regarder.

- Allez (au son). À la porte, ce frère, c'est sa place !
- Réfléchi. Bordures d'armes.
- Participe au salut pour son salut... et le reste, pour être bref.
- On ne peut sans danger divulguer ses mystères.

Solution au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 80

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	E	N	S	U	A	L	I	T	E
II	A	C	O	U	P	H	E	N	E	S
III	C	O	U	R	S		S	T		S
IV	R	U	S	S	I	S	E	R	A	I
V	A	R		A	L	A		O	D	E
VI	S	T	A	T	O	R	S		O	U
VII	S	E	C	U	N	D	O	S		X
VIII	E		E	R	S	E	S		F	
IX	N	O	R	A				I	D	E
X	T	R	A	I	T	R	E	S	S	E

ALAIN BANDIÉRA NE NOUS QUITTE PAS

Alain ne quitte pas la rédaction d'*Auvergne laïque* mais passe la main de la présidence du Cercle Condorcet à Pierre Miele. *Informer ou manipuler* a été le dernier cahier auquel il a contribué avec la fougue et le talent que nous lui (re)connaissons, lui que rappelle à qui veut bien le lire que "les membres du Cercle Condorcet estiment que la permanence de la civilisation contre la barbarie, la sauvegarde de la démocratie contre les tyrannies exigent la vigilance permanente des citoyens..." Le Cercle continuera sa route avec ses collaborateurs et son nouveau président. Nul doute que ses nouvelles réflexions apporteront à notre société la sagesse et la lucidité dont nous avons tant besoin.

L'amicale laïque de Saint-Éloy et la troupe des "Rideaux verts" évoquent Léo Ferré

Comme toutes les amicales laïques, celle de Saint-Éloy n'entend pas se réduire aux seules activités sportives ou ludiques. Elle prend aussi le parti (et le risque ?) de la culture et présente, plusieurs fois par an, des spectacles de théâtre ou de variété offrant au public des œuvres de qualité ; le succès de ces représentations doit nous inciter à persévérer dans cette voie : la culture n'est pas forcément rébarbative et n'est pas un domaine... réservé. Une manière enfin pour l'amicale laïque de se souvenir qu'elle appartient au grand mouvement d'éducation populaire initié par la Ligue de l'enseignement.

Formidable spectacle, donné samedi 11 octobre à la médiathèque de Saint-Éloy-les-Mines. Invitée par l'amicale laïque, la troupe "Les rideaux verts" rendait hommage au grand Léo Ferré qui, victime de sa gloire - et de sa disparition - ne se réduit plus qu'à quelques refrains trop connus.

Le grand mérite de ces comédiens-chanteurs est d'avoir remis à l'honneur un répertoire incroyablement riche. Ils ne sont pas des professionnels, et



c'est ce qui fait le charme de leur représentation : ils sont comme des enfants qui chantent et récitent les textes de leur idole, et ils transforment

la scène en cour de récréation. Le public est conquis qui participe à la fête, retrouve l'insolence pour chanter bien haut à son tour "Merde à Vauban".

Le décor, minutieusement composé, suggère une rue de ce "Paris Canaille" que Ferré aimait tant ; un quartier aussi populaire que le "Quartier latin" qui a

pris, par le miracle d'une chanson, la dimension d'une légende. C'est aussi une petite place où une "jolie môme" et un gigolo font revivre "le temps du tango" ; un réverbère au pied duquel s'assoit un clochard à l'habit troué et au grand cœur. Une rue, enfin, où l'on sait que tout finira "Avec le temps".

Une mise en scène précise qui règle les gestes et les déplacements des acteurs, l'enchaînement judicieux des chansons orchestrent le grand mouvement de vie qui anime la rue.

Grâce à la ferveur des acteurs, à la vivacité de leur diction, voilà que le public découvre le trésor des mots que le grand Ferré a déposé en nous, le patrimoine poétique que ce drôle de type nous a légué en héritage.

Malgré des textes désespérés, c'est la joie qui l'emporte finalement dans ce spectacle particulièrement tonique : les chanteurs ont bien mérité les applaudissements dont le public les a gratifiés pour les remercier de lui avoir rendu Ferré vivant.

Alain Bandiéra



ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE



"Le mercredi"

Le mercredi, c'est la liberté.

Le mercredi, c'est pour s'amuser.

Le mercredi, c'est raviolis.

Le mercredi, c'est le jour des mamies.

Le mercredi, c'est les devoirs.

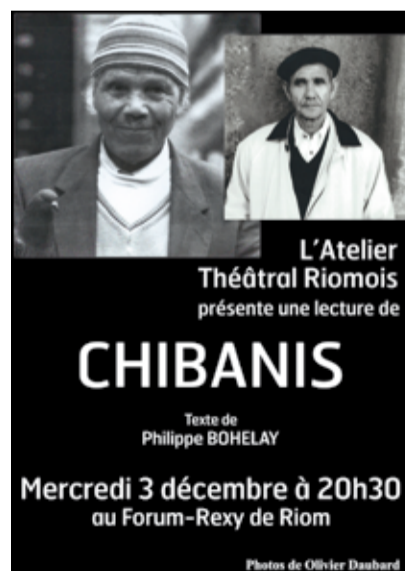
Le mercredi, c'est dire à l'école : "Au revoir".

Classe coopérative scolaire OCCE.

École élémentaire de Saint-Yvoine - CE2 - CM1 - CM2

Chibanis, lecture par l'ATR

Mercredi 3 décembre à 20 h 30 à Riom, avec la participation de Hassen Ayeche, musicien, conteur et percussionniste.



Comme on le sait, le théâtre sert aussi à rencontrer les hommes et à raconter leurs histoires, qu'elles soient drôles, tragiques ou dérisoires. Ainsi, en avril dernier, l'amicale laïque de Riom a eu la chance d'assister à Villeurbanne à un émouvant spectacle intitulé *Tout un homme*, qui, par l'écriture de Jean-Paul Wenzel, évoque

l'arrivée à Saint-Étienne de ces travailleurs algériens ou marocains venus extraire le charbon si indispensable à notre économie des "Trente Glorieuses".

Les textes de *Chibanis*, recueillis par Philippe Bohelay et Olivier Daubard, témoignent eux aussi de la vie d'autres travailleurs émigrés venus d'Afrique du Nord, qui ont contribué à construire notre capitale régionale. Ce sont eux qui ont fait l'hôpital, le Conseil général, la nouvelle préfecture, le Centre Jaude, des HLM, des routes... On ne peut s'empêcher de songer en pensant à eux à cet ouvrier qu'évoque Bertolt Brecht dans son poème : "Questions que se pose un ouvrier qui lit"

"Qui a construit Thèbes aux sept portes ?

Dans les livres on donne le nom des rois

Les rois ont-ils traîné les blocs de pierre ? ..."

Aujourd'hui, ils sont encore là, ces vieux ouvriers qui ne savent plus que parler, comme le faisaient leurs pères à l'ombre du figuier centenaire. Ils se retrouvent sur la place de la Rodade, place du Mazet, avenue des États-

Unis ou place des Trois-Raisins, dans ces lieux où ils sont arrivés il y a si longtemps et où ils ont vécu. Ils n'ont pas assez d'argent pour rentrer au pays et retrouver leur famille (ont-ils encore une famille depuis le temps ?). Ils attendent le jour venu où ils rentreront au bled... définitivement.

Philippe Bohelay leur a donné la parole et Olivier Daubard les a photographiés dans un album paru aux éditions Bleu autour en 2002 et l'Atelier théâtral riomois a eu l'idée de les faire revivre par la lecture. Ce sera le mercredi 3 décembre au Forum-Rexy de Riom (petite salle) à 20 h 30. "Le texte, écrit Jean-Michel Belorgey dans la présentation du livre, dit bien les illusions portant sur le pays d'accueil, le pays d'or et d'argent où, d'avoir été jugé digne d'aller travailler, a brièvement conduit le jeune migrant à se considérer comme un élu jusqu'à ce qu'il fasse l'expérience du froid, de la boue, de la faim, de la promiscuité et du manque de sommeil, de l'exploitation et de la solitude."

Marcel Col

Jules Ferry évoqué par Mona Ozouf

Légende et vérité(s)

Enseignante et historienne passionnée par la Révolution française, Mona Ozouf a consacré un essai à Jules Ferry – *La liberté et la tradition* chez Gallimard – dont elle déclare d'emblée qu'il a été *"le personnage le plus haï de notre vie politique ; celui qui, disait-on, avait affamé Paris pendant le siège, chassé Dieu des écoles publiques, précipité le pays dans l'aventure coloniale, bientôt soupçonné d'intelligence avec l'ennemi..."*

son livre sort des sentiers battus de la biographie, il évite l'anecdote, ne donne pas dans le pittoresque et concilie la ferveur de l'apologie avec la rigueur de la lucidité historique.

Jules Ferry, fondateur de notre école laïque républicaine, est victime, comme tous les grands hommes, des méprises et des clichés, comme l'atteste peut-être le monument qui lui est dédié, édifié en 1896 dans sa ville natale de Saint-Dié : *"Dressée sur son socle, l'austère silhouette du législateur domine une République patriote munie de son drapeau, conduisant conjointement un enfant annamite et un écolier français à la lumière du savoir"*.

Le livre de Mona Ozouf s'apparente d'abord à une tentative de réhabilitation où elle montre que l'œuvre de Jules Ferry dépasse largement le domaine de l'école ; *"Jules Ferry a fait la France"* déclare-t-elle dans un entretien donné au magazine de la Ligue *Les idées en mouvement* ; elle célèbre alors cette œuvre immense, et ignorée : *"Toutes nos libertés publiques, devenues invisibles par leur évidence même, ont été acquises au long des six petites années où Jules Ferry a détenu le pouvoir"*.

Le livre a aussi le mérite d'adoucir la légende de Jules Ferry et, par la peinture de sa personnalité, de rendre à son œuvre la dimension de l'humanité, voire de la tendresse : *"Sa correspondance dit souvent la ferveur des départs*

dans l'air léger du matin, mais aussi la soumission ascétique à l'averse et à la canicule, aux surprises de la route. Il y a là tout un apprentissage de la nécessité... Il connaît les pays faciles, amicaux au flâneur, les terroirs rudes qui imposent l'effort, les paysages qui manifestent plus de bonne volonté que de charme, comme son pays natal, la « Lorraine pluvieuse, mélancolique et navrée ».

Mona Ozouf met aussi en lumière les paradoxes d'un homme (et par conséquent de son œuvre) dont les adversaires ont souvent souligné les contradictions. On juge son goût du passé incompatible avec une action véritablement réformatrice, voire révolutionnaire ; selon l'écrivain, il s'agit plutôt d'une fidélité à l'héritage, d'un *"devoir de mémoire et de dette"* qui n'entravera ni les réformes ni les progrès : *"La note mélancolique, écrit-il, nous demeure la plus chère, nous croyons aux larmes et nous les aimons"*. Profondément attaché à l'esprit des Lumières, Jules Ferry se méfie pourtant des emportements et des violences révolutionnaires : on l'accusera souvent de n'être qu'un modéré.

Parce qu'il célèbre les vertus domestiques des femmes, leur rôle dans la famille, parce qu'il conserve le goût également jugé archaïque *"du foyer"*, Ferry est accusé d'être le défenseur de la domination masculine. Il s'attache pourtant *"à promouvoir sans relâche l'égalité d'éducation entre filles et garçons"* ; *"bon lecteur de Comte (et de Condorcet), il croyait à*



l'utilité de l'éducation des filles, source d'unité dans la famille, et bien au-delà, si on songe que des femmes éclairées peuvent devenir les apôtres de la société nouvelle".

Son œuvre coloniale est évidemment la plus contestée, et sans doute la plus dénaturée. C'est la *"perspective éducatrice"*, la volonté *"civilisatrice"* – notions qui n'en finissent pas d'alimenter les polémiques – qui ont cependant guidé Jules Ferry dans cette entreprise. À l'encontre de ses intentions humanistes, les préoccupations économiques, les avidités suscitées par de nouvelles sources de profits,

appuyées par les violences militaires, ont instauré la barbarie de l'oppression et du mépris et des situations d'inégalités catastrophiques entre les colons et les indigènes ; *"dans le rapport qu'il rédige sur l'Algérie, il dénonce les injustices dont sont victimes les musulmans et s'attire la haine des colons français"*.

Son plus grand legs demeure toutefois dans sa foi en l'éducation, dans la fondation de cette école publique et laïque et dans la responsabilité morale dont il investit l'instituteur. Loin d'être le pourfendeur de la religion, il a le goût et le respect d'une tradition catholique qui caractérise le peuple français. Il aime les fêtes religieuses, familiales ou publiques et c'est pourquoi il prône une *"laïcité pacifiée"*, la *"prudence dans l'approche des questions morales"*, invitant le maître à *"respecter les convictions religieuses des personnes"*. Il restera, dans ce domaine, la référence privilégiée de Jean Jaurès.

Mais Jules Ferry pourrait bien souffrir de sa notoriété scolaire, enfermé dans une légende qui risque de nous faire oublier l'ampleur de son œuvre sociale et politique : *"Nous avons retenu de lui l'école républicaine, mais il est aussi à l'initiative de plusieurs lois républicaines fondamentales : l'élection des maires au suffrage universel, la loi sur la liberté de la presse, celle sur la liberté syndicale"*. Nous bénéficions encore aujourd'hui de ce socle de libertés publiques.

C'est pourquoi Mona Ozouf nous incite à rendre à cet homme – dont elle proclame l'honnêteté véritable – *"ce devoir de mémoire"* ; à lui conserver une admiration et une reconnaissance que ses contemporains ne lui ont pas toujours accordées : *"La mélancolie accompagne comme une basse continue les dernières années de Ferry. Ce n'est pas seulement la tristesse de qui n'est pas parvenu à se faire aimer. C'est un constat et une prophétie : la certitude que les revers du parti républicain, pour le présent comme pour le futur, sont l'œuvre des chimères que nourrit inlassablement l'esprit républicain"*.

La lecture de ce livre salutaire, qui est à précéder, en éclairera la belle conclusion.

Alain Bandiéra

Auvergne laïque

Abonnez-vous, réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL

31, rue Pélissier
63028 Clermont-Fd
Cedex 2

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre un chèque de 17 € à l'ordre de FAL

CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL - Tél. 04 73 91 00 42

Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaïque@fal63.org

Directeur de publication : Édouard Ferreira

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaire de rédaction : Frédéric Rideau

Comité de rédaction :

Alain Bandiera, Gérard Chanel,

Marcel Col, Michel Collonge, Régis Fauchoux,

Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : FUSUM

04 73 73 25 25 - F32682

Abonnement 1 an : 17 €

Abonnement 1 an tarif réduit : 9 €

Commission paritaire n° 0416 G 84688

Dépôt légal : octobre / novembre 2014 - N° 453

FORUM*

Supprimer le Sénat

Ce n'est pas parce que la droite y a retrouvé une majorité – c'est une quasi-constante de la vie parlementaire française – qu'il faut supprimer le Sénat ; c'est parce qu'il est archaïque, coûteux et surtout inutile.

UN ARCHAÏSME. Archaïque est la notion de "Chambre haute", opposée à une Chambre réputée basse, héritée d'un passé capétien où les "ordres" désignaient séparément leurs délégués aux États Généraux, d'un passé thermidorien et bonapartiste où le "Conseil des Anciens" puis le "Sénat conservateur" étaient chargés "d'opposer une digue puissante à l'impétuosité du corps législatif", d'un passé louis-philippard où une "Chambre des Pairs" contrebalançait l'influence de députés pourtant élus au suffrage censitaire. Cet archaïsme se traduit dans le vocabulaire : on parle avec révérence de la "Haute Assemblée", des "Sages du Luxembourg", comme si les autres représentants du peuple étaient moins dignes et moins éclairés. Le bicamérisme a été, il est vrai, une quasi-constante des institutions, en France comme à l'étranger ; ce n'est que dans de rares périodes de progrès démocratique et social qu'une seule chambre fut chargée de légiférer : sous la Première République de 1792 à 1795, après la Révolution de 1848 et au lendemain de la Libération. Mais, par référendums du 5 mai et du 13 octobre 1946, 53 % des électeurs choisirent de revenir à un Parlement à deux chambres : l'Assemblée nationale et le Conseil de la République, qui devait en 1958 reprendre l'ancienne appellation de Sénat, héritée, elle, de la Rome antique.

UN COÛT. En 2013, le budget du Sénat a bénéficié d'une dotation de l'État de 323 585 000 euros. C'est peut-être faire preuve d'antiparlementarisme primaire que de s'apesantir sur les avantages matériels que procure la situation d'élus du peuple. Mais à l'indemnité parlementaire mensuelle de 7 100 euros, soumise à l'impôt sur le revenu, s'ajoute l'indemnité représentative de frais, mensuelle aussi, de 6 000 euros qui, elle, y échappe. Et ces "frais" ne comprennent pas la rémunération des collaborateurs personnels – au maximum cinq – que chaque sénateur choisit librement, parfois parmi ses proches, et pour laquelle il a droit à 7 500 euros mensuels. Il faut y ajouter les traitements des fonctionnaires

attachés au Sénat, depuis les agents d'entretien jusqu'aux hauts fonctionnaires en passant par les secrétaires, les huissiers et le personnel de sécurité. À quoi s'ajoutent la gratuité des transports ferroviaires, le remboursement des péages et des taxis et 40 allers et retours annuels en avion entre Paris et sa circonscription auxquels peut prétendre chacun. Mais si les nuits d'hôtel à Paris des parlementaires sont prises en charge pendant les sessions, restaurant, buvette et salon de coiffure sont, contrairement à la légende, à la charge des intéressés.

UN MÉTIER. Représentants des collectivités territoriales, les sénateurs sont élus dans chaque département par un collège comprenant les députés, les conseillers généraux, les conseillers régionaux du département considéré et surtout des délégués de chaque conseil municipal, les communes rurales étant très largement surreprésentées. Et c'est parmi ces élus électeurs que se recrutent les candidats. Ce n'est donc pas leur faire injure que d'affirmer que les sénateurs sont, à une très large majorité, des professionnels de la politique. Un député de mes amis, peu soucieux de reprendre ses activités antérieures, me confiait un jour son rêve de finir sa carrière au Luxembourg car *"la situation d'un député n'est jamais assurée, tandis que, une fois sénateur, il faut être bien bête pour ne pas se faire réélire"*.

Pour ce faire, sénateurs comme députés disposent d'une arme fatale : la réserve parlementaire. Il s'agit, pour le Sénat, d'une somme de 539 millions d'euros répartie en premier lieu entre les groupes parlementaires au prorata de leurs effectifs et partagée ensuite entre les membres du groupe, qui peuvent en disposer pour subventionner, sur des projets précis, des collectivités ou des associations.

L'Assemblée nationale a, pour la première fois, rendu publics en janvier dernier les montants et les bénéficiaires de ces aides ; le Sénat a attendu cet automne, ce qui permet d'apprendre que la moitié de la manne bénéficie à 60 sénateurs sur 348 ; François Marc, sénateur socialiste du Finistère et secrétaire de la commission des finances, est en tête du palmarès avec 2 400 000 euros, soit plus que ce dont disposent ensemble les cent sénateurs les moins bien lotis. Le suit de près Gérard Larcher, redevenu président, qui offre presque toute sa part à sa municipalité de Rambouillet, tandis que Philippe Marini, président de la commission des finances, a, en dix ans, attribué à la bonne ville de Compiègne dont il est

le maire la somme de 19 millions d'euros, ce qui en fait la mieux dotée de France et représente 14 % du budget d'investissement de la ville. Il en va différemment pour certains élus qui répartissent plus libéralement la manne dont ils disposent. On rencontre même quelques "généreux sans frontières" : ainsi, Aleirac, village de l'Aude, reçoit 20 000 euros d'une élue de la Gironde pour "la mise en sécurité" d'un chemin et, pour aménager son terrain de football, 10 000 euros d'une sénatrice du Morbihan particulièrement éclectique puisqu'elle offre aussi près de 14 000 euros pour moderniser l'école d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), 10 000 euros à une commune de l'Ardèche, à peu près autant à une localité du Doubs et un peu plus pour le boulodrome d'Amboise ! Tel représentant du Maine-et-Loire offre plus de 20 000 euros à la réhabilitation du centre ancien d'Agel, commune de l'Hérault. Souvenirs de famille ? Souvenirs – ou projets – de vacances ?

POUR QUOI FAIRE ? Ce n'est pas faire injure aux sénateurs que de souligner le peu d'ardeur au travail de beaucoup d'entre eux... puisque c'est l'un d'eux qui le dit. Écoutons Monsieur Marini justifier les disparités dans la répartition de la fameuse réserve : *"Je ne crois pas aux vertus de l'égalitarisme. On sait bien que certains élus ne viennent au Sénat que pour les réunions de groupe ; moi, j'y consacre des jours et des nuits"*. Et de fait, il suffit d'avoir assisté à quelques séances publiques pour constater que, en dehors de circonstances exceptionnelles, les sièges sont majoritairement vides. L'essentiel du travail se fait, il est vrai, au sein des commissions. Ce sont elles qui examinent en premier lieu les "projets de loi" élaborés par le gouvernement et les "propositions de loi" émanant des parlementaires. Pour qu'il soit adopté, le texte d'une loi doit être approuvé dans les mêmes termes par les deux assemblées ; en cas de désaccord, la loi est de nouveau examinée par celle des chambres qui en a été saisie en premier et une commission mixte peut être appelée à proposer une synthèse. Mais si le désaccord persiste, c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot. En sorte que la seule fonction du Sénat est d'approuver le travail des députés ou de leur demander de revoir leur copie, s'ils le veulent bien. Cela n'accélère pas le processus législatif.

La suppression du Sénat ferait donc économiser de l'argent et du temps sans nuire à la démocratie. C'est, avec la limitation du cumul des mandats simultanés, la réforme institutionnelle la plus urgente.

Bernard Gilliet

(*) Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.